



Editorial

Coup de chapeau

Ça y est la période estivale se termine, nous entrons dans la saison d'automne avec ses couleurs et ses douces journées.

A l'heure, où les journalistes font état de l'avenir incertain des communes de zones rurales, où on se demande si la commune a un avenir, où tout nous pousse au regroupement. La stagnation puis la diminution des dotations d'Etat font que, nous communes rurales, n'aurons d'autre choix que de s'associer avec d'autres en attendant des jours meilleurs. Il ne faut pas oublier que l'autre caractéristique de la commune est d'être la cellule de base de la Démocratie Républicaine, la République est aussi dans nos villages.

Il y a 3 ans maintenant, lorsque nous avons ouvert notre bibliothèque, j'ai fait le souhait que ce soit un lieu de vie, de rencontres, d'échanges, de culture... les bénévoles ont bien saisi cette volonté.

Les portes se sont ouvertes et des bénévoles voisins ont prêté main forte, avec leurs talents et leurs idées. Ce mois d'août 2018, ce sont 476 personnes qui ont franchi la porte de la bibliothèque et ont été accueillies avec compétence et sérieux sans oublier le sourire et l'amabilité.

A notre commune qui compte 170 âmes, moi je dis CHAPEAU. CHAPEAU à tous ses bénévoles (Amicale Laïque, Foyer Rural, Amicale des Chasseurs, Association de Danses) qui donnent de leur temps pour proposer des animations, diverses et variées. CHAPEAU car, grâce à vous toutes et tous, grâce à votre engagement vous faites vivre notre village et bien au-delà.

Vous avez compris l'essentiel : Faire de la commune le cœur de la relation citoyenne.

Et pour tout cela, je ne peux que vous féliciter et vous remercier. En tant que maire, j'ai l'écoute des élus nationaux, de la région, du département et de la communauté des communes. Un de mes rôles est d'être un relais entre vous et eux. A ce titre mes permanences en mairie sont le lundi et le mardi matin.

Par votre participation, vous faites de ma fonction une belle expérience, enrichissante tant au niveau des connaissances qu'au niveau des contacts humains.

Nathalie Fabre

Les projets de l'école de Montferrand pour cette année scolaire

- un projet autour des 5 continents avec le réseau des écoles du regroupement pédagogique. Il donnera lieu à une exposition, comme tous les ans, de nos productions finales.
- la participation aux manifestations avec l'école de Saint-Avit Sénéur: Noël, Carnaval
- la poursuite de la correspondance avec l'école de Sainte-Sabine avec unrencontre en fin d'année mais à Sainte-Sabine cette fois, sûrement le 100^{ème} jour de classe)
- un projet « théâtre » avec la compagnie les Z'Igolos toute l'année (travail des compétences de maîtrise de la langue mais aussi du vivre ensemble).
- une classe découverte peut-être vers l'océan Atlantique.
- la poursuite du potager.

De l'école du village à l'école pour le village

Rencontre avec monsieur l'inspecteur Gérard Maurice

A l'occasion de la rentrée scolaire, Nathalie Fabre et Patrice Delègue se sont rendus à l'inspection de Bergerac Est. L'inspecteur, monsieur Maurice, nous a accordé plus d'une heure d'échanges très libres, montrant sa connaissance pointue de la situation de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) tout en étant porteur de messages très précis sur les priorités et les orientations qui en découlent pour l'avenir des écoles concernées.

Question : quel regard portez-vous sur le regroupement des écoles de Beaumont, Montferrand, Saint-Avit et Sainte-Sabine?

G.M.: Je cite souvent ce regroupement en exemple pour la qualité du service public de proximité qu'il assure. Et cela grâce au véritable travail d'équipe de tous ses enseignants. Cette situation remarquable conduit à de véritables projets et une continuité dans les attentes des enseignants vis-à-vis des élèves.

Pourtant cette situation a ses limites. Lorsque j'ai inspecté madame Arcourt il y a quelques années, elle assurait quatre niveaux. C'était un travail disproportionné car elle consacrait la même attention à chacun. Au-delà de deux niveaux, cela pose problème. D'ailleurs, dans d'autres secteurs, les parents sont inquiets lorsqu'il y a une classe à trois niveaux et ils choisissent de mettre leurs enfants dans une école en ville. Nous sommes confrontés sur tout le département, mais tout



particulièrement sur votre secteur, à une baisse des effectifs. Et pour conserver à la fois la qualité et la proximité, nous nous devons, avec les élus et les parents, d'inventer des structures. Très concrètement c'est l'esprit des « conventions de la ruralité ». Pour votre RPI, l'engagement de vous regrouper avec les écoles du beaumontois a permis d'établir une convention qui a donné deux années supplémentaires au site de Montferrand. En septembre 2018 nous avons 105 élèves pour six enseignants. Cela fait moins de 18 par classe, c'est très en dessous de la moyenne attendue.

Question: dans ce contexte, comment comptez-vous répondre aux attentes des parents?

G.M.: Le RPI a deux atouts majeurs : son équipe d'enseignants et la structure mise en place. Celle-ci est intéressante avec deux sites pour les petits, afin de réduire leur temps de transport, et une liaison avec le collège pour les plus grands. Ce sont ces atouts qui peuvent permettre d'avoir des effectifs en dessous de la moyenne (mais pas au niveau de cette rentrée). Comme je l'ai dit, les parents s'interrogent à partir d'indices qui sont parfois des apparences. Or ce sont eux qui « font » la carte scolaire... par leur propre choix. Nous devons leur prouver que nous leur offrons une « vraie école » ce dont, malheureusement, certains ne sont pas convaincus. Pour autant cela ne veut pas dire de calquer les écoles urbaines. C'est pour cela que je pense que nous devons travailler à innover. Prenons un exemple : il y a un effet de mode sur le département : les écoles Montessori. Or les idées de madame Montessori sont tout à fait reprises dans les programmes de l'enseignement public. Et la plupart des enseignants de maternelle les mettent en œuvre. Nous devons le prouver aux parents.

Question : nous avons l'habitude qu'Anaïs (Arcourt) partage les travaux de sa classe par des expositions dans la bibliothèque, que parents et grands-parents viennent voir. Quelle sera la situation si la classe de Montferrand ferme ?

Le sénateur Duran, chargé d'une mission par le ministre sur les écoles en milieu rural nous disait récemment lors de sa visite : il faut passer d'une école du village à une école pour le village. Ce doit être le sens de ma réponse à votre question. Si l'école quitte Montferrand, elle doit y revenir par des expositions, des activités. Je pense que les enseignants seront réceptifs à cette demande. En conclusion soyez bien persuadés que si nous devons réorganiser, c'est pour garantir que la qualité de votre RPI ne diminue pas. Et que je m'attacherai aux atouts que je vous ai présentés : la qualité de l'équipe, les deux sites « maternelle » et la proximité du collège.

L'accident ferroviaire de Saint-Michel-de-Maurienne

12 septembre 1917

Dans un livre à paraître (le troisième sur Montferrand et ses habitants), Jean Darriné s'attache à préciser ce qui est arrivé à ceux dont le nom figure sur l'une des deux plaques commémoratives des participants à la grande guerre (les morts et les survivants). C'est ainsi qu'il a découvert cet accident dramatique qui a touché le grand-père de Simon Dufour au point qu'il en parlait volontiers en famille. Jean nous invitera à d'autres souvenirs de cette guerre le 10 novembre 2018 soir à la bibliothèque. Une belle manière de commencer la cérémonie du centenaire de la paix de 1918.

J'ai longtemps ignoré, comme bien d'autres avant moi, l'événement dont je vais parler. Cela n'étonnera personne quand on saura que, dès qu'il se fut produit, on l'écrasa sous la chape de plomb du secret militaire. Pendant la Grande Guerre, les Italiens étaient du côté des Alliés. Ils s'entre-tuaient donc avec les Allemands et les Autrichiens sur le front de l'Italie du Nord. Au mois d'octobre 1917, ils n'ont pas vu arriver une foudroyante attaque des troupes ennemies. La bataille, connue sous le nom de *Bataille de Caporetto*, se déroula du 24 octobre au 9 novembre et se termina par le désastre le plus cuisant que puisse subir une armée en campagne : 293 000 prisonniers, la moitié de l'artillerie perdue ou détruite, des armes, du matériel de toutes sortes et des quantités considérables de vivres saisies par l'ennemi, bref, la moitié de l'armée italienne mise hors de combat.

Les Alliés décidèrent aussitôt d'envoyer un corps expéditionnaire de 120 000 hommes. Les Français étaient sous les ordres du général Fayolle qui installa son quartier général à Padoue. L'objectif était de colmater la brèche et de stabiliser la ligne de front ; il fut atteint dès les semaines qui suivirent.

À ces soldats, qui s'étaient déjà beaucoup battus dans les tranchées françaises, le général Fayolle décida d'accorder une permission suffisamment longue pour passer chez eux les fêtes de Noël.

La DTMA (lire : Direction des Transports militaires aux Armées) organisa, comme cela appartenait à ses fonctions, leur acheminement par *trains de permissionnaires*. Tout se passa bien jusqu'aux 11/12/13 décembre 1917. Les trains étaient formés dans la gare italienne de Bassano del Grappa ; celui du 11, fait de bric et de



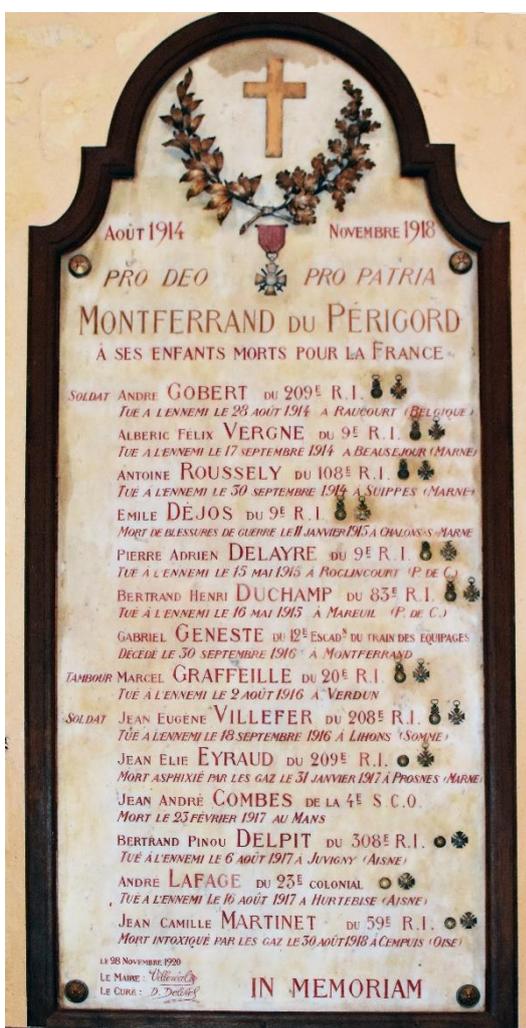
broc, comprenait, en plus de la locomotive et de son tender, un fourgon de tête, 17 voitures sur bogies ou sur essieux, avec ou sans freinage automatique, avec ou sans cabine de serre-freins, avec compartiments en bois, enfin un fourgon de queue. On y entassa environ 1200 hommes (on n'a jamais su le nombre exact !). Le train quitte Bassano le 11 dans la soirée et gagne Turin, à environ 20 km/h, où il arrive le 12 dans l'après-midi. Là, on le scinde en deux car il est trop lourd (600 tonnes) pour faire l'ascension au tunnel du Mont Cenis avec une seule locomotive. À la ville frontière de Modane, il est recomposé, mais on ne peut disposer que d'une seule locomotive, conduite par l'adjudant Girard. Les sept serre-freins sont à leur poste (ce dispositif hétéroclite de freinage était normalement utilisé pour les trains de marchandises auxquels les trains militaires, y compris ceux de permissionnaires, étaient assimilés !) et on entame la descente vers Saint-Michel sur une pente supérieure à 3%. Girard se rend très rapidement compte qu'il ne peut avec sa seule machine

maîtriser la vitesse du train. Il alerte les serre-freins qui se mettent aussitôt au travail. Vainement ! À un peu moins de 2 km de la gare de Saint-Michel, vers 23 h, la vitesse dépasse 100 km/h (certains ont parlé même de 120 et 150 km/h, ceux qui n'ont rien vu qui, en général, parlent les premiers et le plus longuement ; mais les experts ont refusé de faire quelque estimation que ce soit de la vitesse), la rame se débranche et vient se fracasser en bloc contre le mur de soutènement à hauteur de l'usine d'aluminium de La Saussaz. La locomotive poursuit sa route car le pauvre Girard empêtré dans le problème insoluble de freinage ne s'est pas rendu compte de la rupture de l'attelage ; elle déraile en arrivant à la gare de Saint-Michel, mais Girard a eu le temps de sauter. Il est blessé mais a la vie sauve.

La rame ? Elle prend feu et l'incendie ne sera éteint que le lendemain dans l'après-midi. Le bilan « officiel » de ce désastre ferroviaire, le plus lourd que la France ait connu jusqu'à ce jour, ne fut définitivement établi qu'au printemps 1919. Parmi les 425 morts, mais ce nombre est certainement sous-estimé et doit dépasser 600 (24 étaient originaires de la Dordogne), on ne put identifier que 128 corps. À l'appel du matin du 13, seulement 135 permissionnaires indemnes ou légèrement blessés répondirent. Parmi eux se trouvait le grand-père de Simon Dufour, prénommé officiellement Guillaume, en famille Joseph, dont le nom est inscrit sur la plaque commémorative de l'église.

J'ajoute qu'un tribunal déguisé en conseil de guerre jugea Girard et les cinq serre-freins survivants. Ils furent, heureusement, acquittés.

Jean Darriné



La cérémonie proprement dite aura lieu le 11 novembre à partir de 9h30 au monument aux morts ; l'église du bourg sera ouverte pendant cette cérémonie et le moment convivial qui la suivra. Cela permettra à ceux qui le veulent de voir ou revoir les plaques commémoratives réalisées à l'époque, sur demande du maire, M. Villeréal et du curé, M. Delviel. Celles-ci ont été récemment restaurées par la paroisse (voir ci-dessus) à l'initiative de M. Chapuzet. Pour la cérémonie elle-même les jeunes du village nous préparent avec Nathalie Fabre et avec l'accord de l'UFAC une intervention originale. Nous remercions ces jeunes volontaires toujours présents pour animer nos commémorations.

Une savonnerie artisanale



Je traverse la route qui sépare Montferrand de Jean d'Auvergne et me retrouve devant la Fabrique de Savons. « Bélice » ! doux comme une bulle de savon ...

Geoffroy Meyrignac m'accueille dans son atelier ; je me laisse envelopper dans de délicates senteurs. Rien dans les études de Geoffroy – droit et sciences politiques – n'était sensé déboucher sur ce métier ; mais... quel cursus peut prédisposer à fabriquer du savon ?

Et pourtant

L'ami d'enfance de Geoffroy, Cyprien, avait travaillé dans une savonnerie. Attirés l'un et l'autre par une fabrication artisanale et bio, Geoffroy et Cyprien, après une formation pour approfondir leurs connaissances, se sont lancés ensemble dans l'aventure. Et en 2013 Bélice voit le jour. Très vite, ils implantent la fabrique à Jean d'Auvergne et passent aux 100 % biologiques. Ils élargissent leur fabrication aux cosmétiques solides (shampooing, savon à barbe, soins du corps...). Les savons fabriqués par Bélice sont labellisés par Nature et Progrès,

association à but non lucratif engagée dans l'agriculture biologique depuis 1964. Et tout récemment, leurs cosmétiques solides reçoivent la certification Cosmecert (association Cosmebio).

La distribution est élargie au secteur professionnel par les réseaux bio – centrale d'achats Pronadis, magasins bio (biocoop, marché Léopold...). Bélice s'étend dans le sud-ouest, un peu sur Paris, dans l'Est, en Belgique, en Suisse et bientôt en Espagne.

En parallèle, Bélice fabrique « à façon » en sous-traitance, des cosmétiques solides pour les grandes marques bio.

Fabrication du savon

La saponification à froid permet de conserver les bienfaits de chacune des matières premières du produit.

De l'huile végétale bio (karité, coco, olive, tournesol...) - Bélice affiche une ferme opposition à la déforestation et n'utilise jamais d'huile de palme – de la soude caustique, un peu d'eau, le tout chauffé à 40° et mixé. Ajout d'huile essentielle pour les senteurs, de lait d'ânesse pour des vertus spécifiques. Les couleurs sont données par des colorants naturels tels que cacao, paprika, argile verte... Le liquide est ensuite coulé dans des moules en bois de différentes contenances.



Après refroidissement, le savon est découpé. Bélice innove un concept original : la vente de savon en pain de 500g avec l'outil de découpe. Il y a aussi la découpe traditionnelle des pains en savons de 100g ; Bélice propose la boîte à savon biodégradable.

La saponification à froid est une base de créativité : le maître savonnier peut à son choix mélanger des huiles végétales diverses, y ajouter des actifs tels que beurres végétaux, plantes... selon ce qu'il veut réaliser. Le savon artisanal se repère par sa forme irrégulière, un aspect marbré, ou quelques défauts visibles.

Les galets

Il s'agit d'argile travaillé, pétri et mis dans des moules de différentes tailles en forme de galet. Après cuisson et refroidissement, on dépose quelques gouttes d'huile essentielle sur le galet « senteur » ; les propriétés



poreuses de l'argile assurent la diffusion de l'odeur pendant plusieurs semaines. Le galet est rechargeable à volonté. Le galet « exfoliant » est quant à lui imbibé de savon liquide, également rechargeable, et permet un soin de beauté pour le corps.

Il reste peu de savonniers en France et il serait bien dommage qu'ils soient remplacés par des machines !

Aussi on ne peut que féliciter Geoffroy et Cyprien pour leur

souci de respecter notre planète et les hommes, et les remercier de sauvegarder ainsi un savoir-faire ancestral et traditionnel qui fait partie de notre patrimoine.

On peut se procurer les produits Bélice à Monpazier ou sur le site internet « bélice »

Le site Internet www.montferrand-du-perigord.fr



Il est enfin presque remis à jour ! Sur la page d'accueil (qu'il faut faire défiler de haut en bas), vous trouvez le calendrier des événements à venir. Les miniatures en bas vous conduisent vers les principales rubriques. Enfin, très important, sur le bord droit il y a trois petites icônes sur fond marron. La troisième (enveloppe) vous permet de communiquer avec la municipalité, y compris pour donner votre avis sur le site, suggérer une nouvelle rubrique ou signaler une erreur.

Internet à la bibliothèque

Grâce au financement de l'amicale laïque pour l'ordinateur et de celui de la commune pour l'abonnement, nous disposons d'un ordinateur connecté à Internet.

Il permet de faire des recherches, d'imprimer un document court avec l'aide d'un bénévole. Ce poste n'est pas en libre accès, de même que la connexion Wifi, pour des raisons de sécurité. Si, par exemple, une personne téléchargeait un film, ce qui est interdit par la loi (Hadopi), il ne serait pas possible de savoir de qui il s'agit et c'est la commune qui serait condamnée. Par contre sachez que vous pouvez ainsi faire venir un DVD de nombreux films de la Bibliothèque Départementale, il vous sera prêté gratuitement (versement d'une caution). Sur rendez-vous vous pourrez aussi avoir des conseils pour des démarches administratives via Internet. Enfin nous prévoyons des activités de formation.

La grotte fantôme de Montferrand

Par Michel VERGNOLLE

(4^{ème} épisode)

Avec ce quatrième épisode, l'enquête nous conduit vers les sources proches du village et de la grotte recherchée. On sait que, jusqu'à l'adduction d'eau dans le bourg, ces sources étaient de première importance. Il est intéressant de faire ce petit détour pour mieux connaître notre patrimoine et environnemental. Vous pouvez retrouver les épisodes précédents sur le site Internet www.montferrand-du-perigord.fr dans la rubrique des bulletins communaux



Reculée de Montferrand-du-Périgord

La reculée :

En termes géologiques, les *reculées* sont des échancrures dans un plateau calcaire débouchant sur un cirque au fond duquel on observe en général une ou plusieurs résurgences ou *sources vaclusiennes* de plus ou moins grande importance. En général, elles sont dues à l'effondrement de la voûte d'une cavité souterraine creusée par une circulation d'eau.

Sur le bord de la route qui rejoint le centre du village de Montferrand à la départementale 26 en passant par le Moulin de Granjou, du côté gauche, entre celui-ci et la traversée de la Couze, une reculée se trouve encastrée dans le coteau sous le château. Elle fait environ 80m de profondeur sur 50m de large. Le sol



d'origine de cette reculée se trouve au niveau de la route et de la vallée. Apparemment creusée par un effondrement de terrain - de plus de 50m de hauteur dans le fond - nous ne savons pas quand elle s'est créée. Cela date sûrement de plusieurs dizaines de millions d'année mais aucune étude n'a été faite sur ce sujet. Dans le fond se trouve deux sources.

Ci-contre : failles au-dessus du moulin de Granjou

Dans le prochain chapitre nous reviendrons sur ces sources vauclusiennes servant souvent de résurgences. Dans les coteaux des deux côtés de cette reculée, se trouve des failles, parallèle à cette dernière. Elles ont été formées par le basculement de pans de rocher dû à la dépression créée lors de l'effondrement de la voûte qui a formé la reculée, ou peu de temps après.

Les sources :

Dans ce secteur, nous trouvons 3 sources : La première est une source communale, propriété de la commune de Montferrand. Elle coule au fond à gauche de la reculée. La deuxième est une source privée dite source charbonnière qui elle sort au fond à droite de la reculée. La troisième étant entre la Couze et la maison de La Couture est appelé source de La Couture . Elle peut être assimilée au même réseau hydraulique.

La CARA lors de l' étude du projet de réseau d' irrigation nous avait demandé d' estimer le débit des 2 sources de la reculée, ce que nous fimes en pompant jusqu'au point ou le niveau d'eau commença à baisser. Nous étions au lendemain du 15 août 1986, année de grande sécheresse et les essais nous donnèrent une fourchette de débit de 110 à 120 m³ / heure ce qui serait considérable pour des sources de surface et prouve qu'il s' agit de résurgences ou de sources vauclusiennes provenant de très loin. Cela nous permet d'affirmer que le débit minimum de chaque source en période d'étéage, (et sans concurrence sur ce réseau, ce que nous allons voir plus en détail) est de 50 m³ / heure.

La source communale :

Il s'agit d'une source vauclusienne mais qui sert également de résurgence sur de fortes précipitations d'eaux dans le secteur. Lors d'une période pluvieuse importante, au bout d'un jour ou deux, elle augmente de débit et se trouble. En cas de gros orages sur Saint Avit Rivière, Saint Marcory et Capdrot elle arrive à avoir un débit très très important. En période d'étéage, elle a un débit régulier d'une très bonne eau, sortant à 12°6 et coulant jusqu' à quelques années de cela dans un fossé rejoignant la Couze. Dans le temps, elle avait été captée pour alimenter en eau potable le village de Montferrand. Actuellement, elle ne sert plus au réseau d'eau potable, mais a été captée pour alimenter en partie le réseau d'irrigation de Montferrand. Il n'y a que le trop plein qui va au fossé.



*La source de Montferrand – 25 avril 2008 -
(après un gros orage le samedi sur Saint Marcory, photo prise le dimanche matin vers 11 h)*

à suivre